

Le 5 juin 2017

Monsieur Simon Thibault  
Directeur Responsabilité environnementale et sociale  
Nemaska Lithium Inc.  
450, rue de la Gare-du-Palais, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 3X2

**Objet : Modification du certificat d'autorisation – Exploitation de trois bancs d'emprunts (BB-05, BB-06, BB-07) de moins de 3 hectares – Projet minier Whabouchi à Némaska par Nemaska Lithium Inc.**  
N/Réf.: 3214-14-052

Monsieur,

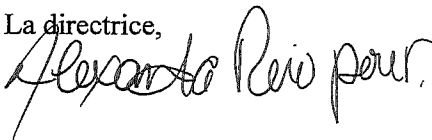
Dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale du projet ci-dessus mentionné, le Comité d'examen (COMEX) a procédé à l'examen de votre demande de modification du certificat d'autorisation présentée dans votre lettre du 12 janvier 2017, reçue le 16 janvier 2017 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, transmise au COMEX le 7 mars 2017.

À la suite de la recommandation du COMEX, je vous informe que votre demande a été acceptée. Vous trouverez donc ci-joint la modification du certificat d'autorisation du projet ci-dessus mentionné.

Cependant, cette modification au certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement. Nous vous invitons à contacter notre Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au 819 763-3333 à cette fin. Je vous rappelle que vous devrez respecter l'ensemble des conditions de vos autorisations et l'ensemble des engagements faisant partie des renseignements fournis au Ministère pour la réalisation de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La directrice,



Mireille Paul  
MP/MC/il

p. j.

c. c. M. Lucas Del Vecchio, secrétariat, Gouvernement de la nation crie  
M<sup>me</sup> Suzann Méthot, COMEX  
M<sup>me</sup> Anick Lavoie, MDDELCC, DRAEATNQ  
M<sup>me</sup> Hélène Iracà, MDDELCC, DRCCEATNQ